



PROCES VERBAL

65ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRO VEYTAUX



11/04/2019

Salle du Conseil Communal
Veytaux

La population veytausienne ainsi que les membres du comité et les membres de Pro Veytaux ainsi que les instances politiques de la région sont invités à cette assemblée. L'ordre du jour est visible sur l'écran.

Table des matières

1. ORDRE DU JOUR.....	2
2. LA LISTE DES PRESENCES.....	3
3. PROCES VERBAL DE LA 64 ^{EME} ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AVRIL 2018...	3
4. RAPPORT DU PRESIDENT	3
5. RAPPORTS DU CAISSIER	6
5.1. Rapport concernant la FEVI18	6
5.2. Rapport concernant Pro Veytaux :.....	7
6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES	11
7. DISCUSSION, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE .	12
8. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES	12
9. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE ET BUDGET 2019	12
10. RECONDUCTION DU COMITE 2019	13
11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES	13

65ème Assemblée Générale Pro Veytaux

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL VEYTAUX

Mesdames, Messieurs,

Le Président ouvre la 65^{ème} assemblée générale à 19 heures 20. Au nom du comité, il souhaite la bienvenue à toutes et tous et il remercie les personnes qui se trouvent dans cette salle pour assister à nos débats. Il salue particulièrement les personnes suivantes:

M. **Pascal Mason**, Président du Conseil Communal

Mme la Syndique et Députée **Christine Chevalley**

M. **Philippe Andler**, délégué municipal et membre du comité

M. **Igor Rinaldi**, municipal, Veytaux

Mme **Liliane Blanchard**, Présidente du conseil de paroisse Montreux-Veytaux

M. **Pierre Loup**, diacre de Montreux et pasteur de Veytaux

Mesdames et Messieurs les invités en leur titre et fonction :

Mme **Jocelyne Fossé**, Présidente de la Gym dames

M. **Cyril Teklits**, Président de l'Uni-Hockey et membre du comité

M. **Daniel Martin**, Président de la société villageoise de Brent

M. **Yves Bianchi**, Président de l'AIT

Le Président tient à excuser les personnes suivantes, retenues par d'autres obligations :

M. **François Borcard**, Caisse d'Epargne Riviera

M. **Nicolas Büchler**, Président des intérêts de Glion

Mme **Nicole Pecora**, Halte-garderie de Veytaux

Excusés également les Présidents des sociétés villageoises de Caux, Clarens, Les Avants et de Tavel.

1. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour statutaire est détaillé sur l'écran. Le Président demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter. Ce n'est pas le cas il passe au point 2 de l'ordre du jour.

2. LA LISTE DES PRESENCES

Le Président prie chaque personne présente de bien vouloir signer et compléter la feuille des présences et ce avant la fin de l'AG.

3. PROCES VERBAL DE LA 64^{EME} ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AVRIL 2018

Un exemplaire de ce PV a été diffusé sur notre site dès fin avril 2018. Toutefois et si besoin est, il y a quelques exemplaires à disposition de tout un chacun à l'entrée de la salle. Le Président part du principe que tous ont pu en prendre connaissance et s'il n'y a pas de remarque, on peut l'adopter et passer au vote. Le PV est accepté à l'unanimité, avec les remerciements d'usage à son auteur.

4. RAPPORT DU PRESIDENT

Nos membres de l'association se sont réunis plus de 8 fois dans le courant de l'année pour préparer les manifestations mises sur pied.

A nouveau nous témoignons toute notre gratitude et nos remerciements s'adressant à notre syndique et députée Mme. Christine Chevalley, pour la mise à disposition de son caveau, pour sa présence aux différentes manifestations et à son engagement pour la culture. Son soutien via ses collègues municipaux, le personnel du greffe, de la forêt et surtout de la voirie, nous est très précieux. Un merci particulier à Mme. Bernadette Ménetrey, secrétaire du greffe.

Quant à l'apport financier que notre commune consent à nous accorder, il est tout simplement nécessaire et vital. Je profite également de remercier toutes celles et ceux qui apportent par leurs cotisations et leurs dons une manne indispensable à notre société.

Un grand merci à nos bénévoles occasionnels qui sont : (dans le désordre)

Michel Blum, Albert Borloz, Tim Neynhaber, Jean Olsommer, Claude Jaton et les membres de l'Uni-hockey.

Il m'appartient encore d'adresser notre reconnaissance à Police Riviera, via notre agent de proximité M. Jean-Marc Progin Remplacé par son collègue), à la commission de la taxe de séjour, à Montreux-Riviera-Tourisme.

Ces propos pour adresser toute notre estime à toutes celles et ceux qui nous soutiennent financièrement et matériellement.

Vous avez certainement pris connaissance en partie du programme 2019. Par ailleurs, nous avons la chance d'avoir le journal « Le Veytausien » en appui que notre commune édite et dans lequel vous trouverez les dates des différentes manifestations et une foule d'indications concernant d'une part la vie de la commune, ainsi que les potins du coin.

Le **2 février**, la traditionnelle chandeleur a eu lieu au caveau et même si nous n'avions pas d'ambiance musicale, le public donc vous, a su dégager une atmosphère digne d'un village comme le nôtre. Equipe de choc avec Marlène et Stephan aux commandes.

Le **22 avril** AG de Pro-Veytaux.

Le **5 mai** a eu lieu le marché aux fleurs au local des pompiers et le comité en a été satisfait ; par contre, la place du village manque à nos citoyens et donc celui de 2019 se fera à nouveau sur la place.

Les **22 et 23 juin** FEVI 18. Ce fût une très belle fête, sortant des sentiers battus avec 2 scènes musicales, 7 caves et un stand pirate. Une programmation exceptionnelle avec notamment Sophie du Quay. Un repas de soutien qui a tenu ses promesses, des bénévoles heureux, pas d'anicroche (sauf vol à la cave du tir). Le service forestier au taquet avec un parcours didactique à faire rougir le parc aventures, une équipe de la commune se donnant corps et âme pour que tout soit parfait. Une fête qui sera gravée dans nos mémoires pour très longtemps. FEVI18 ensuite FEVI19, ben ils nous ont piqué notre idée☺.

Le **1^{er} août** en collaboration avec l'AIT fête nationale au port de Territet, nouvelle formule. En effet, un autre mode de service a été mis sur pied sans que nous soyons obligés de solliciter les commerçants qui jusque-là nous avaient soutenus. Beau succès grâce au temps. Conditions à revoir.

Le **25 août**, une délégation de Pro Veytaux s'est inscrite au tournoi apéro-boules organisé par l'AIT et devinez quoi ? On est sorti deuxième ! Equipe formée par Philippe Andler et votre serviteur ; une autre personne de Clarens est venue nous renforcer : David, un sympathique Erythréen.

Le **8 septembre**, organisation de la pièce de théâtre « Il faut le boire ». Joli succès et belle affiche : *Antonio Troilo, Frank Semelet et Thierry Romanens*. Spectacle haut en couleurs, un avant-goût de la FEVI19.

Le **22 septembre**, Mini Beer Festival s'est déroulé dans la cour du collège avec un micro brasseur : CHAMDAM. Trois sortes de bières proposées avec un stand cuisine libanaise. Malheureusement on n'a pas eu le succès escompté et ce n'est pas faute d'avoir essayé car tout le monde s'est donné beaucoup de mal et je les en remercie. Nous allons réitérer le concept en 2019 et comme on dit, on est toujours plus intelligent après.

Le **5 octobre** on aurait dû avoir le match aux cartes, concept abandonné en 2017 mais qu'on tenait à refaire l'expérience. Là encore, faute de communication de notre part, le match a été annulé. Par contre, nous allons nous impliquer et appliquer mais avec l'aide de Michel Blum afin de renouer avec le succès des années précédentes.

Les **26 et 27 octobre** la raisinée et brisolée à l'affiche ou braisinée. Participation plus qu'acceptable, grâce à une température clémente. Belle ambiance. Plus de 22 kg de châtaignes ont été consommées. De plus nous avons pu mettre en bouteille 115 unités. Uni hockey nous a apporté un soutien non négligeable. Petit bémol, nous n'avons pas eu de médaille lors du concours romand de pasteurisation mais 2019 sera la bonne, on en est sûr !

Le **13 décembre**, Noël des Aînés avec un père Noël qui a fait un long trajet pour nous rejoindre. Beaucoup de plaisir avec les enfants des écoles qui se produisent et bravo aux maîtresses qui se donnent de la peine pour nous donner un aperçu des chants et danses appris pour l'occasion et notre pasteur a apporté avec lui son conte qui nous rappelle que la période de Noël est à nos portes. Pour le repas, une nouveauté cette année : un buffet où les

gens pouvaient se servir selon leurs aspirations. Cette formule fût un succès ! Les couverts étaient faits dans un matériau 100% biodégradable ce qui là aussi fût une réussite. Malgré cela et pour l'édition 2019, la Municipalité nous apportera son aide afin que nous ayons des couverts dignes d'un Noël avec étincelles et paillettes. Nous les en remercions d'avance.

Le 24 décembre pour finir l'année, veillée de Noël à la chapelle qui s'achève en apothéose au caveau.

Voilà brièvement pour 2018 les activités dans lesquelles nous étions confrontés et j'ajoute que le Président de la FEVI18 s'adresse aux personnes présentes avec ce message :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ne pouvant malheureusement pas être présent lors de cette assemblée de Pro Veytaux, je me permets de m'adresser à vous par ces quelques mots en tant que Président de la fête au village 2018.

La fête a été un succès et ceci est dû à l'engagement de vous tous, sociétés du village qui ont joué le jeu, habitants qui vous êtes déplacé en masse, autorité qui nous avez soutenu, entreprises, sponsors, musiciens, bûcherons, conteur, artisans et j'en oublie certainement.

Je voudrais que les beaux et bons souvenirs restent gravés longtemps dans nos mémoires et qu'ils deviennent le moteur d'un village où il fait bon vivre, où des projets peuvent se réaliser et qui a un avenir certain et autonome.

Le succès de la fête s'est aussi retrouvé dans les comptes positifs qui ont permis de distribuer un bénéfice aux sociétés, provisionner un fonds pour un projet restant à définir et alimenter le fonds de réserve pour des manifestations futures. Malheureusement, une partie de ce fonds se verra ponctionné d'environ un millier de franc en raison du paiement que la fête aura à faire à la société de tir Glion Veytaux victime d'un vol lors de la dernière soirée. Bien que les protagonistes aient été clairement identifiés, le ministère public du canton de Vaud a prononcé une ordonnance de classement invoquant un manque de preuve. C'est donc à la fête de prendre en charge ces frais, aucune action civile ne pouvant être initiée.

Domage que des comportements imbéciles, infantiles (l'infantilisme est acceptable avant la puberté) et irresponsables soient venus entachés une fête qui fût magnifique.

Je ne voudrais surtout pas terminer ces quelques lignes sur une note négative mais bien féliciter toute l'équipe de Pro Veytaux pour le travail qu'elle fait pour l'animation de la commune, du village et je ne peux que nous encourager à participer aux diverses manifestations pour partager de bons moments entre nous et faire découvrir à nos hôtes ce beau coin de pays.

Je voudrais aussi remercier le comité de Pro Veytaux de m'avoir donné la chance d'organiser cette fête et d'avoir pu compter sur un comité d'organisation enthousiaste...

Longue vie à Pro Veytaux.

Il est temps maintenant de poursuivre notre ordre du jour.

5. RAPPORTS DU CAISSIER

La parole est donnée à **Michel Wicht** en remplacement de Bémat Grand (excusé), notre caissier. Après les salutations d'usage, il nous prie de bien vouloir consulter la feuille de l'exercice 2018 - budget 2019.

5.1. Rapport concernant la FEVI18 :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous avez tous reçu un exemplaire des comptes et budget 2018 de la fête au Village de Veytaux.

Il ressort de ce document que les recettes de l'édition 2018 se sont élevées à Fr. 70'996.80 et les dépenses à Fr. 60'035.64 laissant ainsi apparaître un excédent de recettes de **Fr. 10'961.16.**

Le montant du subside de la taxe de séjour, suite au dépôt d'un dossier pour une demande de subside, s'est élevé à CHF 3'000. Nous remercions la commission de la taxe de séjour pour cet événement qui a eu une belle aura régionale. Nous tenons également à remercier chaleureusement la Commune de Veytaux pour son don de Fr. 800.00 ainsi que pour son précieux soutien. Les dons se sont montés à Fr. 2'050.00. Merci

La recherche de fonds pour la manifestation s'est très bien déroulée. Une première phase avec le repas de soutien, en lieu et place d'une tombola, a été un vif succès. Il se solde par un bénéfice de Fr. 6'765,25. Une deuxième phase, également réjouissante, avec le livret de fête pour des revenus net de Fr. 16'384,65.

Le concept de "Village Gourmand" a également subi un bel accueil avec un solde positif de Fr. 1'652.35. Dernière source de revenu, la centrale boisson de la fête au village. Les caves ont, pour la majorité, bien joué le jeu est nous amènent un excédent de Fr. 5'367,86.

Pour ce qui concerne les dépenses qui se sont élevées à Fr. 60'035.64. Elles ont été bien maîtrisées avec un financement assuré en amont.

Le coût des concerts et des animations tel "la forêt enchantée", "la course à travers Veytaux" ou "le conteur", s'est respectivement élevé à Fr. 11'341,-- pour les concerts et Fr. 1'247 .15 pour les animations. Les coûts d'infrastructure se sont montés à CHF 3'611.40 et les frais généraux à CHF 6'389.40.

L'ensemble nous laisse un bénéfice confortable de Fr. 10'961,16.

La répartition du bénéfice a été faite selon la répartition suivante:

- 40% en faveur des caves et du bar de la fête au village (Fr. 4'390.--)
- 40% du bénéfice à un fonds de manifestation à disposition pour les sociétés ou association du village voulant organiser un événement spécial pour le village
- 15% du bénéfice en faveur d'un projet culturel mettant concernant Veytaux

- 5% du bénéfice en faveur du fonds de fête

A ce jour, le bénéfice a uniquement été distribué aux caves. Le solde disponible sur le compte CER attendra avant la suite de la distribution. En effet, une réserve de Fr. 1'000 pour l'indemnisation du vol par effraction qu'a subit la cave du Tir Glion-Veytaux a été émise. Suite à l'indemnisation, le montant restant sera réparti selon les parts restantes déterminées plus haut.

Le compte Fonds de réserve pour « la Fête du Village » se monte à Fr. 12'906.61 au 31.12.2018.

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour d'éventuelles remarques ou questions.

5.2. Rapport concernant Pro Veytaux :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous avez tous reçu un exemplaire des comptes 2018 et du budget 2019 de Pro Veytaux. Il ressort de ce document que les recettes de l'exercice 2018 se sont élevées à **Fr. 13'392.55** et les dépenses à **Fr. 9'517.00** laissant ainsi apparaître un excédent de recettes de **Fr. 3'875.55**.

Le montant du subside de la taxe de séjour est de **Fr. 3'627.00**. Il est constitué d'un subside fixe de Fr. 3'000.00 et d'un subside variable de Fr. 627.00 fixé en fonction du résultat des diverses manifestations organisées par Pro Veytaux au cours de l'année précédente.

Le subside de la Commune de Veytaux reste inchangé à Fr. 2'500.00. Nous tenons ici à remercier chaleureusement la Commune de Veytaux pour son précieux soutien.

Les cotisations versées par les membres de Pro Veytaux se sont élevées à un montant en 2018 de **Fr. 4'801.70** contre 6'032.00 en 2017. Cette baisse est à mettre au compte notamment de 3 dons de particuliers reçus en 2017. La distribution des avis de cotisations ont été reconduit au mois de décembre 2018. Ainsi, nous avons eu 126 membres cotisants pour l'année 2018 soit une cotisation moyenne de Fr. 38.10 contre 155 cotisants pour une moyenne de Fr. 38.90 pour 2017. Je remercie vivement tous les membres qui nous soutiennent dans notre volonté d'animer le village.

La vente des fleurs est en diminution : le chiffre d'affaires s'est élevé à Fr. 1'621.00 contre Fr. 2'335.00 en 2017. Elle laisse un bénéfice de Fr. 373.40 après déduction de l'achat des fleurs et des frais de collation accordées aux bénévoles. La Chandeleur, quant à elle, montre une constance réjouissante avec **Fr. 720.00** d'entrée pour Fr. 394.80 de dépense qui nous donne un résultat de Fr.325.20.

L'édition 2018 de la Brisolée/Raisinée (ou Braisinée) se chiffre par un excédent de recettes de **Fr.417.05**. La manifestation ainsi que la vente de raisinée se solde par des entrées de Fr. 2063.05 pour des dépenses de Fr. 1646.00. Cela représente une diminution par rapport à l'édition 2017 (Fr. 877.00), malgré les châtaignes récoltées à Veytaux (Chambabau).

Pour ce qui concerne les dépenses qui se sont élevées à **Fr. 9'517.00**, elles ont été mieux maîtrisées dans certaines manifestations que d'autres. Le Noël de Pro Veytaux reste le poste le plus onéreux avec **Fr. 3'647.35** de dépenses pour près de 70 repas servis avec boissons et animation.

Le poste «Réceptions, concerts, assemblée générale », est en diminution, principalement en raison de l'initiative de notre Président de privilégier les minérales pour l'ensemble des participants lors des séances de comité.

Pour moi, les points négatifs de l'exercice 2018, en termes de comptabilité, reste l'organisation du Mini Beer festival et le stand pirate tenu lors de la fête au village. Malgré une affluence correcte, la manifestation et le stand se soldent par des déficits respectifs de **Fr. 1'325.85** et **Fr. 606.05**. Une meilleure gestion des stocks ou des invendus est indispensable.

En ce qui concerne la fortune de Pro Veytaux, elle s'élève à Fr. 17'813.85 au 31 décembre 2018 et se répartit comme suit :

Caisse d'Epargne Riviera 1.1000.2448	Fr. 535.25
CCP 18-1145-3	Fr. 14'443.00
Caisse	Fr. 162.60
Parts Territet-Glion	Fr. 500.00
Stock boissons	Fr.4 '393.00
Passifs transitoires (Coti 2018 reçues en 2017)	Fr. -2'220.00
TOTAL	Fr. 17'813.85

soit en augmentation de Fr. 3'187.55 par rapport au 31 décembre 2017, montant conforme à l'excédent de recettes de l'exercice 2017.

Pour mémoire, le compte Fonds de réserve pour « la Fête du Village » se monte à Fr. 12'906.61 au 31.12.2018.

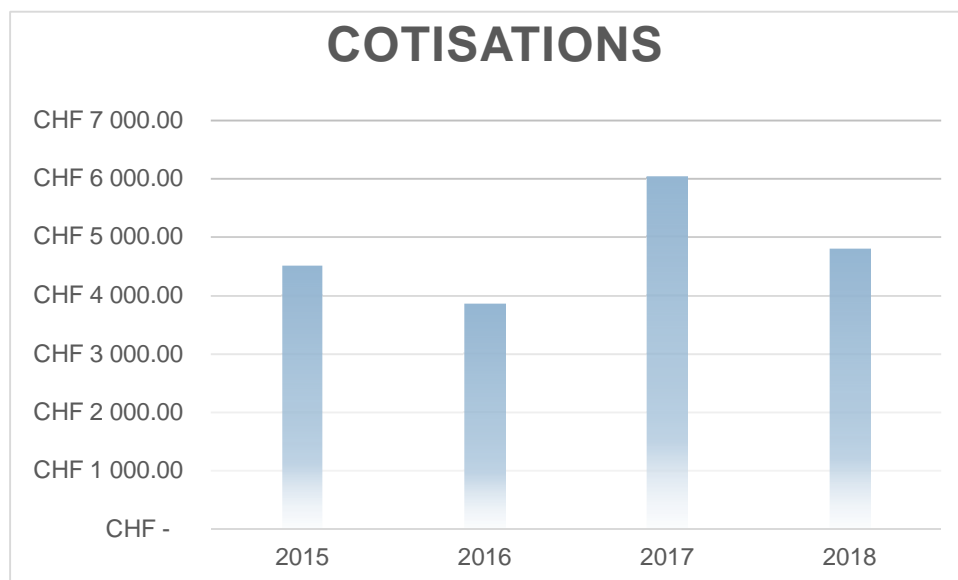
Voilà, juste un petit mot pour le budget 2018 qui laisse apparaître un excédent de recettes de Fr. 3'200, --.

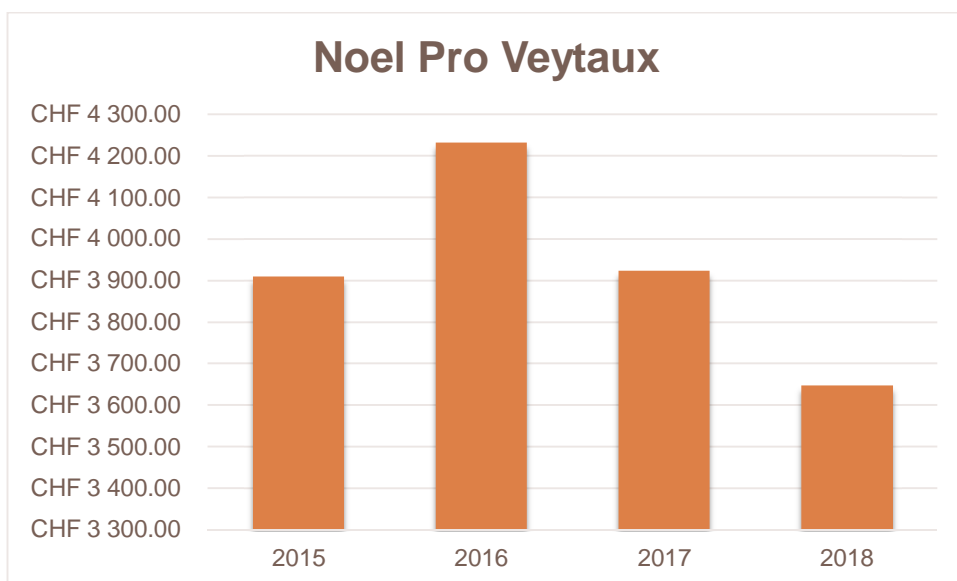
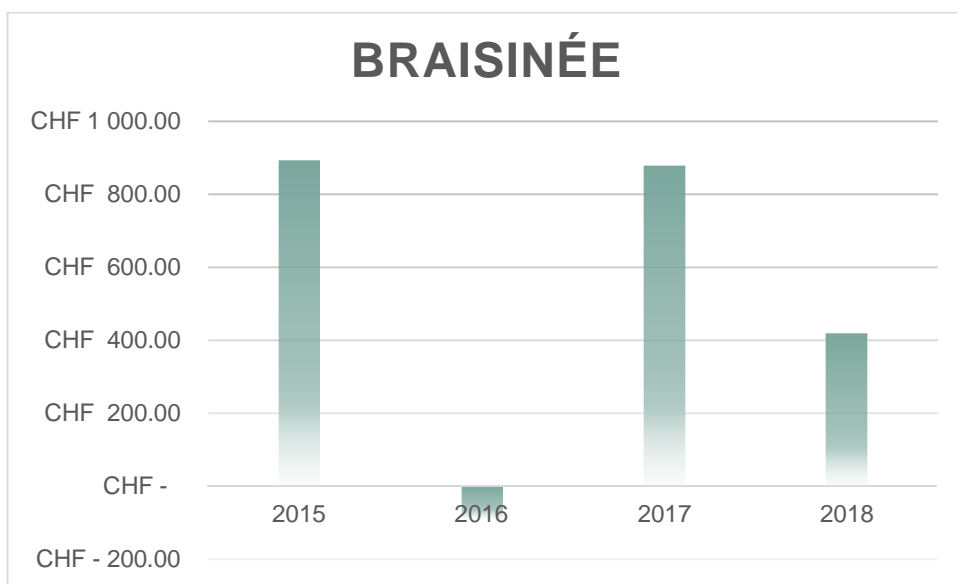
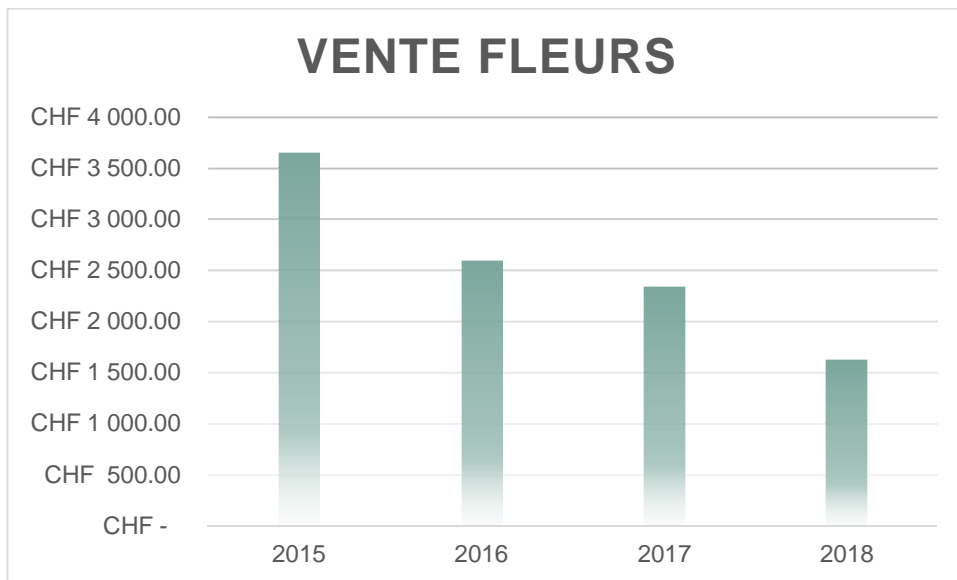
Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour d'éventuelles remarques ou questions.

Le Président remercie et félicite le caissier pour son excellent travail.



Sortie Pro Veytaux dans les locaux de la Vigie, Montreux, le 15 septembre 2018.





6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs nommés en 2018 étaient :

- 1^{ère} vérificatrice : Mme Aline Sandmeyer
- 2^{ème} vérificateur : M. Blaise Chappuis
- Suppléant : M. Philippe Rusillon

Le Président demande au rapporteur, Mme **Aline Sandmeyer**, de nous donner lecture de son rapport¹ pour **la FEVI18**.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le jeudi 4 avril 2019, M. Blaise Chappuis et moi-même avons rencontrés M. Béat Grand, caissier de la Fête au Village de 2019.

M. Grand nous a présenté le budget, les comptes et le livre de caisse. Sur la base des pièces présentées nous avons pu effectuer différents pointages et contrôles qui confirment la tenue parfaite des comptes.

Le compte de réserve de la Fête au village était le 1.1.2018 à Fr 15'412.45, il présente un solde au 31.12.2018 de Fr 12'906.61.

Le bénéfice de la Fête au village 2018 se monte à Fr 10'961.16. M. Grand vous en a donné le détail précédemment.

Les vérificateurs des comptes de la Fête au Village 2018 remercient les membres du comité d'organisation pour le travail entrepris et la réussite de la manifestation et surtout pour la belle ambiance tout au long de ce merveilleux weekend de juin 2018.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions donc, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier et au comité d'organisation de la Fevi 2018, avec nos remerciements pour son excellent travail

Ensuite le Président demande au rapporteur, M. **Blaise Chappuis**, de nous donner lecture de son rapport² pour **Pro Veytaux**.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Selon le mandat qui leur a été confié, les soussignés ont procédé au contrôle des comptes 2018 au domicile du caissier, M. Béat Grand, le 4 avril 2018.

M. Michel Wicht, ancien caissier, a tenu la caisse conjointement jusqu'en juin 2018 avec M. Beat Grand. Nous remercions M. Wicht pour sa disponibilité et ses précieux conseils.

Après les différents contrôles et pointages effectués, nous avons constaté que les comptes sont en parfaite concordance avec les pièces justificatives et parfaitement tenus.

¹ Le rapport complet, original et faisant foi est déposé auprès de notre caissier, M. Béat Grand




² Le rapport complet, original et faisant foi est déposé auprès de notre caissier, M. Béat Grand

L'exercice écoulé dégage un excédent de recette de Fr. 3'875.55

La fortune au 31 décembre 2018 se chiffre à Fr. 17'813.85

Le fond de réserve de la fête au village se monte à Fr. 12'906.61

Tenant compte de ce qui précède, la commission de vérification des comptes propose à l'assemblée :

-  D'accepter les comptes 2018 tels que présentés et d'en donner décharge à ses caissiers Messieurs Michel Wicht et Beat Grand.
-  De féliciter et de remercier ces derniers pour la parfaite tenue des comptes.
-  De relever la commission de vérification de son mandat.

De remercier et féliciter tout le Comité de Pro-Veytaux pour sa disponibilité et l'organisation des différentes manifestations tout au long de l'année.

Le Président demande à l'assemblée d'accepter les **comptes 2018** et ceux de la **FEVI18** tels que présentés et d'en donner décharge au caissier M. Béat Grand. Il le remercie et le félicite pour son excellent travail et remercie Michel Wicht de l'avoir épaulé durant cette période de transition. Il n'y a pas de question ni de remarque.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et le comité en est également déchargé.

7. DISCUSSION, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE

Le Président procède aux votes des différents rapports. Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2018 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier M. Béat Grand. Il le remercie et le félicite pour son excellent travail. Il n'y a pas de question ni de remarque. Les rapports et décharge acceptés à l'unanimité.

8. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Comme il nous est difficile de trouver des volontaires afin de remplir cette tâche, le comité propose de réélire les vérificateurs pour 2019 comme suit :

- 1^{er} vérificateur : M. Blaise Chapuis
- 2^{ème} vérificatrice : Mme Aline Sandmeyer
- Suppléante : Mme Valérie Weber

Les vérificateurs sont nommés et acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

9. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE ET BUDGET 2019

La cotisation depuis l'année dernière est fixée à **CHF 20.00**, donc statu quo. Sachez que les dons éventuels sont d'ailleurs forts appréciés. Celle des sociétés restera à **CHF 50.00**.

Le budget 2019 prévoit un excédent de recettes de l'ordre de **Fr. 3'200.00**. Les autres postes demeurent stables par rapport aux comptes 2018

Le Président remercie M. **Michel Wicht** pour son budget et son analyse.

Le Président passe au vote. Budget et cotisations sont acceptés à l'unanimité.

10. RECONDUCTION DU COMITE 2019

Etant donné qu'aucune démission n'a été signalée et que, selon les statuts, nous ne sommes pas en année électorale, voici la composition du comité pour 2019 :

- Président : John Grandchamp
- Vice-président : Philippe Andler
- Secrétaire : Marlène Cailler
- Caissier : Béat Grand
- Intendants : Maxim Meili – Stephan Bollinger
- Membres : Chantal Teklits, Pascal Ruch, Khrissy Clément, Svetlana Borisova, Michel Wicht, Cyril Teklits, Rosita Oppizzi et Pierre-Louis Henchoz (nommé ambassadeur).

S'il y a d'autres personnes prêtes à s'investir dans la vie associative de notre village. Elles seront les bienvenues et chaleureusement accueillies.

Le Président tient à préciser et afin que nous soyons plus efficace lors de nos manifestations, nous avons mis en place, pour chacune d'entre-elles une commission d'organisation. Nous nous sommes également entretenus avec la Taxe de séjour (M. Jean-Baptiste Piemontesi) afin de revoir les dispositions et l'attribution de leur précieuse manne lors de nos manifestations et ce avant la fin 2019. L'assemblée accepte le comité tel que présenté sous les applaudissements.

11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Notre Diacre, **M. Pierre Loup**, nous annonce que le 60^{ème} anniversaire de la chapelle de Veytaux aura lieu le 8 septembre 2019 et que de plus amples informations suivront. Suite à cela, **M. Pierre Muller** nous informe qu'une exposition sera menée en parallèle à cet anniversaire sur le thème : des artistes se cachent à Veytaux. Une exposition sera menée à cet effet en la salle de gym du collège.

Madame la syndique, Mme **Christine Chevalley**, remercie le Président et le comité pour la qualité de ses manifestations et leur souhaite beaucoup de plaisir pour les suivantes.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie tous les participants et clôt l'Assemblée à **19 heures 20**. Le Président invite l'assemblée à rester et partager comme toujours une petite collation et le verre de l'amitié.

Début de soirée

Nous avons eu l'honneur d'accueillir le directeur de la fondation Théodora qui nous a fait une présentation plein d'émotion sur le travail des clowns au sein des hôpitaux suisses mais également dans plus de 18 pays. Le Président au nom du comité lui a remis la somme de CHF 200.00 au titre de don pour le remercier.

QUE VIVE VEYTAUX ! QUE VIVE PRO VEYTAUX !


John Grandchamp
Président


Marlène Cailler
Secrétaire

Fait à Veytaux, le 13 avril 2019

PRO VEYTAUX A L'HONNEUR DE SOUTENIR



Du rire et du rêve pour nos enfants hospitalisés